



# Vivre Manzac

Mars 2024

## Dans ce numéro

Actualités Mairie.....de 1 à 3

Actualités école, bibliothèque et Vie Associative.....3 et 4

## Informations utiles

• Mairie 575 avenue des résistants

24110 Manzac sur Vern

Téléphone : 05 53 54 28 73  
marie.manzacsurvern@gmail.com

Ouverture Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 13h30 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h

Ouvert le 1er samedi du mois de 9h à 12h

• Ouverture Agence Postale :

Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30 à 17h00

Vendredi : 13h30 à 17h20

Ouvert le 1er samedi du mois de 9h à 12h

• Ouverture Bibliothèque :

Samedi matin de 10h à 12h

• Intercommunalité : Le Grand Périgueux, 255 rue Martha Desrumaux

24000 Périgueux

Téléphone : 05 53 35 86 00

Le printemps est là et les familles sont invitées à inscrire leurs enfants à l'école maternelle. Pour conserver notre école, il est très important, que les petits manzacois la fréquentent. Outre le bel investissement des personnels enseignants et municipaux, la mairie est aussi très engagée pour préserver ce cœur de vie. Ces dernières années, nous avons engagé des travaux de rénovation énergétique, comme par exemple le changement des fenêtres de la salle de motricité, le remplacement des luminaires par des led, l'isolation de la garderie et de la salle de motricité, ... Il ne faut pas oublier le changement du mode de chauffage (école et restaurant scolaire) qui est passé du fioul aux granulés. Cet investissement a plus que divisé par deux le coût de fonctionnement. Pour continuer dans ce principe et parce qu'il est plus que nécessaire de procéder à des travaux, un projet de rénovation de la cour est à l'étude. Il ne pourra être réalisé que si les subventions que nous avons sollicitées sont accordées. Elles sont estimées entre 75 et 80 % du coût total. La cour pourra alors être désimpermeabilisée, plusieurs types de sols seront installés avec un espace de jeux préservé ainsi qu'un préau photovoltaïque, un récupérateur d'eaux pluviales qui alimentera les toilettes. Ces investissements permettront eux aussi de réduire le coût de fonctionnement de cet établissement, l'électricité produite par le préau bénéficiera à l'école et aux autres bâtiments communaux et la récupération de l'eau allégera aussi les dépenses.

L'embellissement du bourg se poursuit, chaque année un peu plus. Il ne pèse pas sur le budget communal. Nos parterres sont alimentés par les indemnités de M. le Maire et les miennes, nos boutures et vos dons. J'en profite pour vous remercier, toutes et tous qui nous offrez des plants.

Les plantations sont effectuées par nos soins sur notre temps personnel. Mais cela ne pourrait perdurer dans le temps sans l'intervention de nos adjoints techniques qui prennent ensuite le relais pour effectuer l'entretien saisonnier. Il y a quand même un petit bémol dans cette volonté d'embellir, on peut constater que nombre de nos parterres font l'objet d'incivilités et c'est vraiment dommage pour nous tous. Ce printemps, nous allons fleurir l'intérieur et l'extérieur du cimetière. Les semis de plantes mellifères du centre bourg vont être réalisés par les enfants de l'école. Encore un beau moment de partage. Mais nous n'oublions pas les secteurs de la Gélinerie et Emile Miquel, qui bientôt, verront naître de jolis petits parterres. Avec ce journal, vous allez recevoir un petit sachet de graines confectionné par nos soins. Arrivés à maturité les tournesols nourriront les oiseaux. N'hésitez pas à partager les photos de vos semis. En ce début de printemps, profitons pleinement de la nature et retrouvons nous pour de belles balades et de beaux échanges.

Gisèle CHASTANET

## Agenda

07 avril de 10h à

18h



Les Puces des couturières par l'asso du patrimoine

9 juin



Elections européennes à la Mairie

14 avril à 12h



Repas des anciens organisé par le CCAS

12 juin à 18h30



Réunion publique SOS forêt et organismes publics Salle M. GIRARD

20 avril à 19h



Repas de chasse. Inscription : Paul : 06 03 32 48 93  
Maryline 06 50 92 69 82

21 juin



Fête de la musique à partir de 18h30

1 mai



Printemps RPI marché artisanal et pêche à la truite Restauration sur place

22 juin



Randonnée nocturne et gourmande

4 mai/1er juin



Soirée jeux AL à 20h

29 et 30 juin



Exposition encadrement et peintures à la salle des fêtes

8 mai



Cérémonie du 8 mai et repas des anciens combattants

13 juillet



Marché gourmand organisé par la mairie

## Actualités mairie

### Inaugurations les 10 et 17 février :

Espace Daniele MARTIN et PARVIS Suzanne GUEYDON de DIVES. La commune a rendu hommage à deux femmes, **Mme Daniele MARTIN**, femme de conviction qui a défendu la préservation de la nature et a œuvré pour l'intérêt de notre commune durant de nombreuses années et **Mme Suzanne GUEYDON de DIVES**, féministe dans l'âme qui a dans son parcours participé aux opérations de la libération en Provence en 1944. Elle a reçu de nombreuses distinctions jusqu'à obtenir le 11 novembre 1999 la rosette d'officier de la légion d'honneur à Manzac.



Avec le temps pluvieux, les agents techniques ont bien travaillé (peinture à l'étage de la Mairie, WC de la bibliothèque et avancement de la rénovation du poids public).

**Rappel :** Les Boîtes à lire reposent sur un principe simple : le lecteur peut y déposer un ouvrage qu'il a lu et en prendre un autre, transmis lui aussi par un amateur de lecture. Cela permet de donner une seconde vie aux livres et de créer du lien social. Les boîtes à lire ne sont donc **pas des poubelles ni des lieux de propagande politique ou religieuse.**



ON m'a dit et redit que les trottoirs sont exclusivement réservés aux piétons et poussettes, que les voitures qui y stationnent sont verbalisables... Qu'on se le dise...



A nouveau cette année, un sachet de semences vous est remis avec le bulletin municipal. Il contient des graines de tournesol ornemental. Colorées et variées ces fleurs égayeront votre jardin et leurs graines régaleront les oiseaux.

**Attention : passage de la course « Grappe de Cyrano le 19, 20 et 21 Avril 2024 sur la commune.**



**Pensez à piéger, il est de RETOUR !!!**



A compter su 1<sup>er</sup> janvier 2024 le tri à la source des biodéchets (déchets verts : tonte, feuilles, tailles... et les déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés...) concerne tout le monde, particuliers comme professionnels. Nous vous avons déjà consulté pour savoir si vous étiez intéressés par la mise en place de composteurs collectifs. Un seul foyer a répondu positivement.

L'une des solutions pour éliminer ces déchets est l'installation d'un composteur à votre domicile. Vous pouvez le fabriquer vous-même avec des palettes de récupération. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site internet du SMD3 : tutoriel vidéo, fabriquer son composteur, comment bien composter, composter avec un lombricomposteur... C'est assurer un retour au sol de vos déchets tout naturellement. C'est un geste simple et qui en plus est bénéfique à tous niveaux.



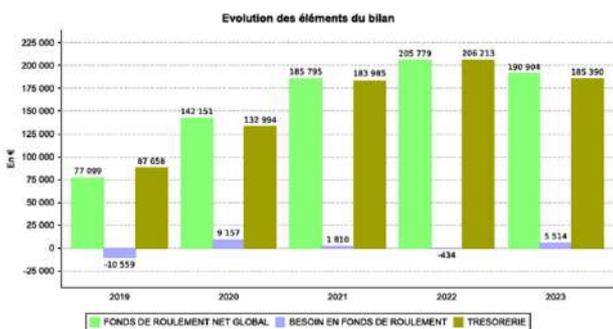
**Interdiction totale de brûlage** à l'air libre des déchets verts du 1er mars au 30 septembre.



Le Conseil Municipal va prochainement voter les comptes de gestions et administratifs de l'année 2023. Il en ressort, malgré une inflation nationale de 4,9% (données INSEE) et une baisse continue des dotations de l'état, une maîtrise de nos dépenses de gestion à **2%** et un résultat net de **16063€** (en fonctionnement). Les travaux de rénovation et d'isolation ont permis de baisser notre facture d'énergie de **29%** et de préserver davantage notre Planète. Notre trésorerie, en forte augmentation depuis 2020 a toutefois diminué cette année en raison du remboursement du prêt relai de 60000€ (rénovation du restaurant scolaire).

La dette de notre commune est également en forte baisse pour une échéance nulle en 2029 ! En 2023, ce sont 18000€ (capital + dette) en moins par rapport à 2020. Tous ces efforts ont permis au Conseil Municipal de financer les investissements en 2023 avec en particulier la rénovation du poids public (4K€), la reprise de concessions (16K€), la sécurisation de l'école (2K€) ou encore le changement des portes de la Mairie (7K€). Il reste à la charge de la commune un poste important qui nous concerne tous : l'entretien de la voirie. Véritable puits sans fin, la Commune a déjà investi près de **130 000€** depuis 2020 : 25K€ en 2020, 32K€ en 2021, 20K€ en 2022, 50K€ en 2023. Les intempéries des dernières semaines ont encore dégradé nos chemins qui restent la préoccupation principale des Manzacoises et des Manzacois. C'est pourquoi, le Conseil Municipal souhaite investir fortement en 2024 en sollicitant toutes les subventions possibles. Le Budget Primitif 2024 vous sera présenté prochainement à l'issue de son vote début avril.

Laurent TARDIVAUD



\*\*\*\*\*

## La vie de L'école et bibliothèque



Les élèves du RPI proposent à la vente un sac sur lequel chaque enfant est représenté par un bonhomme. L'argent récolté aidera au financement des sorties scolaires. Merci de vous rapprocher de l'école.

### Les inscriptions à l'école Joséphine Baker sont ouvertes

Votre enfant est né en 2021 ou vous venez de vous installer à Manzac, il est temps de l'inscrire à l'école. Notre école est en regroupement pédagogique avec l'école de Grignols et la commune de Jaure. Un bus navette assure le transport des enfants entre les deux établissements. Payé par les collectivités, il est gratuit pour les familles. L'accueil périscolaire (garderie) est ouvert le matin à partir de 7h15 et le soir jusqu'à 19h00.



**Rentrée scolaire 2024-25**  
 Inscrivez vos enfants nés en 2021  
 auprès de la Mairie puis de l'école



Pour son repas, votre enfant est accueilli au restaurant scolaire. Les plats servis sont à base de produits frais, en grande partie locaux et bio, transformés sur place. L'équipe pédagogique est très dynamique. Le personnel municipal : Christine, Fanny, Nadine et Véronique contribue à assurer un accueil de qualité. Pour avoir plus d'informations vous pouvez contacter la directrice Mme Julie Taudière au 05 53 54 28 08.

## LIRE AU VILLAGE

Réseau de bibliothèques

Samedi 2 mars, nous avons eu le plaisir d'ouvrir le printemps de la poésie en présence de Gérard DEZEMERIE. Poète, conteur, il nous a partagé sa passion d'écriture. Les étoiles, la nature, la vie avec ses grands et ses petits riens qui ponctuent notre existence, ses sources d'inspiration. Nous avons vécu une très belle soirée avec des moments d'émotions intenses.

Alors, comme notre poète, adoptons une étoile dans le ciel et que chacun regarde avec émerveillement cette nature si belle qui nous entoure. Faisons nôtres ces paroles de Sénèque : « Hâte toi de bien vivre et songe que chaque jour est à lui seul une vie »



Sylviane SUDRIE

## Vie associative et commerçante

Nos associations existent pour faire vivre notre commune et au travers des activités proposées, favorisent les rencontres, la convivialité, l'entraide, le vivre ensemble. Pour retrouver leurs projets, leurs ambitions, leurs événements, la composition de leur bureau et les contacts si vous désirez y adhérer, n'hésitez pas à consulter le site [www.manzacsurvern.fr](http://www.manzacsurvern.fr) Merci à vous !

### Section des anciens combattants et sympathisants

L'association a tenu son AG le 10 février dernier. Notre section présente un bon bilan, le livre de compte en solde positif a été vérifié et validé à l'unanimité. Le bureau est reconduit sans changement. L'effectif est à ce jour de 25 adhérents en comptant deux nouveaux venus. Le 8 mai la cérémonie débutera à 11h suivi du vin d'honneur offert par la municipalité. Le repas sera servi à l'Estaminet

Suite au changement de gestionnaires du « Bleuets de France », Manzac sur Vern, comme beaucoup de sections d'anciens combattants, ne propose plus le Bleuets lors des manifestations (8 mai et 11 novembre) . La suppression de la quote-part (40 % de la collecte) qui restait pour les sections en est la cause. Comment les petites sections vont-elles survivre ? (question posée par un sénateur le 01.09.2022 à Madame le secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées chargée des anciens combattants ... !

Gérard LAHET

**LES AMIS DE LA FETE** : L'association vous invite à la réunion le 06 avril à 10h à la Mairie. Nous recherchons des bénévoles pour la fête du 03 et 04 août 2024 (pétanque le samedi, vide grenier le dimanche (réservation 06 08 10 29 45).

La randonnée organisée le 4 février par le club de gym a remporté un vif succès comme tous les ans ! Cyclistes, cavaliers, randonneurs étaient au rendez-vous ! A cocher dans votre agenda : **Samedi 22 juin 20h30** Randonnée nocturne et gourmande. Les inscriptions seront lancées dès le 10 juin.  
**Solange CORNUT**



Très belle causerie par Patrick MILLET sur les sépultures du 6ème siècle dans notre village. Les membres du bureau de l'association Eglise et Patrimoine : Nicole TOUS, Henriette DEVILLARD et Murielle MAGNE vous remercient tous pour votre présence et vos dons.

L'amicale Laïque organise les 4 mai et 1 er juin une soirée JEUX DE SOCIETE où nous vous attendons nombreux ! Rires et bonne ambiance garantis !



Une première à Manzac : une journée consacrée aux couturières, le 7 avril à la salle des fêtes, organisée par l'association Eglise et Patrimoine. Nombreux exposants, vaste choix de produits, nous comptons sur vous pour y venir avec vos amis, votre famille et participer ainsi à maintenir notre patrimoine.  
**Henriette DEVILLARD**



Bienvenue à nos deux nouveaux artisans sur notre commune, Ginetty VANDENABEEL, peintre en bâtiments et Antoine HENRY Paysagiste. Retrouvez leurs coordonnées sur le site de Manzac [www.manzacsurvern.fr](http://www.manzacsurvern.fr)



Jard'Impeccable